**Protocole d’accueil des élèves à partir du 9 novembre 2020**

**Communication aux familles**

*À la suite de l’évolution sanitaire, les modalités d’accueil des élèves présents, indiquées ci-dessous, sont établies sur la base du protocole sanitaire de novembre 2020.*

|  |
| --- |
| Le principe est celui d’un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l’ensemble du temps scolaire. |
| **Règles de distanciation**  Dans les écoles élémentaires le principe est la distanciation physique d’au moins un mètre lorsqu’elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l’enseignant et les élèves ainsi qu’entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s’applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d’une même classe ou d’un même groupe, y compris pour les activités sportives. |
| **L’application des gestes barrières**  Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. À l’heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus. Le lavage des mains : Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l’eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l’air libre. Le lavage des mains doit être réalisé, a minima : à l’arrivée dans l’école; avant et après chaque repas; avant et après les récréations; après être allé aux toilettes ;le soir avant de rentrer chez soi ou dès l’arrivée au domicile.  Pour les élèves des écoles élémentaires, en accord avec l’ARS, le port du masque « grand public » est recommandé et non obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs. |
| **Limitation du brassage des élèves**  La limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau) est requise. En fonction de leur taille, les écoles et établissements scolaires organisent le déroulement de la journée et des activités scolaires pour limiter les croisements entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau). Les points ci-après appellent une attention particulière :   * l’arrivée et le départ des élèves dans l’établissement peuvent être étalés dans le temps, * les récréations sont organisées par groupes, en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrières, * la restauration scolaire doit être privilégiée. Elle peut être organisée dans les lieux habituels. Lorsque le respect de la distance d’un mètre entre élèves est matériellement impossible, il convient de faire déjeuner les élèves d’un même groupe (classe, groupes de classe ou niveau) ensemble et, dans la mesure du possible, toujours à la même table. Une distance d’au moins un mètre est respectée entre les groupes. |
| **L’arrivée et le départ des élèves** selon le planning ci-dessous :    8h00 : **Maternelle :** Les parents de PS déposent les enfants dans la classe. Accueil des élèves de MS et GS au grand portail par les enseignantes.  **Elémentaire :** accueil au grand portail. Les élèves se lavent les mains et se rendent directement à leur classe.  11h 30 : Sortie par le grand portail.  13h20 : Accueil des élèves au grand portail.  15h55 : **Maternelle :** Accueil des parents par le portillon  **16h00 : Elémentaire :** sortie classe par classe par le grand portail. |
| **Avant de quitter la maison**  Les parents d’élèves jouent un rôle essentiel. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l’école. Ils s’engagent à ne pas mettre leurs enfants à l’école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d’apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l’élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l’école ou l’établissement scolaire. Ils en informent le directeur ou le responsable d’établissement. Prévoir la fourniture de mouchoirs en papier jetables.  L’accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Les accompagnateurs doivent porter un masque et respecter une distanciation physique d’au moins un mètre. |
| **Continuité pédagogique**  Pour les élèves qui présentent des symptômes, identifié « cas contact à risque » et cas confirmé de covid-19, une solution de continuité pédagogique est mise en place. Il s’agit d’une transmission par récupération du travail à l’école ou par un élève. Le blogue de continuité pédagogique serait l’option pour fermeture de classe ou d’école. |